



Vendredi 8 avril 2022

Mobilité dans les Montagnes du Giffre Les navettes estivales reprendront du service du 4 juillet au 26 août

Ce service de transport estival, organisé par la Communauté de Communes avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des communes du territoire, fonctionnera du lundi 4 juillet au vendredi 26 août, 7 jours sur 7.

Accessibles à tous, habitants comme vacanciers, les navettes permettront de se déplacer facilement dans la vallée, depuis Mieussy jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval, et vers des sites particulièrement appréciés l'été, comme les plateaux du Praz-de-Lys et de Sommand, le Col de Joux Plane, les lacs de Morillon et Samoëns, la Cascade du Rouget, le Lignon ou le Cirque du Fer-à-Cheval. "Nous avons travaillé avec les offices de tourisme et les municipalités pour proposer des circuits et des horaires qui soient à la fois pratiques et intéressants pour les vacanciers et les locaux", explique Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes en charge des questions liées à la mobilité. "Que ce soit pour visiter les villages, aller voir de la famille, se rendre sur un départ de randonnée ou faire quelques courses, il sera donc possible d'emprunter une navette... et de laisser sa voiture au garage".

Un meilleur cadencement et la possibilité d'emporter son vélo

Le cadencement sera bien plus soutenu que l'an dernier, "avec une navette toutes les 90 minutes sur les lignes qui traversent la vallée et des correspondances optimisées vers Praz-de-Lys et Sommand depuis Taninges et Mieussy, le Lignon depuis Sixt-Fer-à-Cheval ou le Col de Joux Plane depuis Samoëns. Le service fonctionnera en continu de 8h45 à 19h, tous les jours de la semaine", poursuit Cyril Cathelineau.

Afin de favoriser les mobilités douces, les navettes seront équipées d'un râtelier pouvant accueillir jusqu'à 6 vélos par voyage (exceptée pour la ligne vers le Lignon). Par ailleurs, "nous avons fait le choix d'utiliser des véhicules à basse émission roulant au gaz naturel. Ce type de bus émet 80 % de CO2 de moins que l'essence et le moteur est deux fois plus silencieux qu'un moteur diesel".

La Communauté de Communes communiquera prochainement sur le détail des circuits et des arrêts, "mais également sur la politique tarifaire du service", précise Cyril Cathelineau. "Nous sommes conscients que des tarifs attractifs et une billetterie multicanale avec la possibilité d'acheter son ticket à différents endroits - dans les offices de tourisme, dans le bus ou sur internet - doivent aussi permettre d'inciter les usagers à privilégier ce mode de déplacement".

Le développement des mobilités douces, une priorité pour les élus communautaires

Avec un budget total estimé à 250 000 euros, financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 103 000 euros, le reste étant pris en charge par les communes et la Communauté de Communes, "cet investissement conséquent et la manière dont nous avons travaillé sur le dossier, en concertation avec les offices de tourisme et les municipalités, démontrent que nous faisons du développement des mobilités douces une priorité pour notre territoire", affirme Cyril Cathelineau.

Au-delà de cette solution indispensable au bon déroulement de la saison estivale, "un travail de fond est par ailleurs entrepris afin d'améliorer les infrastructures de mobilité, notamment pour répondre aux besoins des habitants dans les déplacements du quotidien". Par exemple, la Communauté de Communes vient de lancer l'élaboration d'un schéma cyclable à l'échelle de la vallée, avec l'objectif de créer un réseau maillé autour d'axes structurants et sécurisés, mais aussi de planifier et coordonner les aménagements réalisés par les collectivités compétentes en la matière, communes et département.

D'autre part, depuis 18 mois, la Communauté de Communes propose une aide de 200 euros, sans conditions de ressources, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. "Près de 85 foyers ont déjà bénéficié de ce dispositif, ce qui représente une valeur totale de 17 000 euros d'aide", se félicite Cyril Cathelineau. Enfin, pour coordonner l'ensemble des actions liées à la mobilité sur le territoire, "nous avons créé une commission de travail spécifique et nous accueillerons très prochainement un nouvel agent chargé de ces questions".



www.montagnesdugiffre.fr

Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

508 avenue des Thézières | 74440 Taninges | 04 50 47 62 00 | accueil@montagnesdugiffre.fr